

Pour la première fois, je n'ai pas recopié le texte de ce testament chez le notaire Ponsin (1), tant l'écriture est calligraphiée et totalement lisible. Je met d'ailleurs le texte en pdf en dessous pour que les membres de ma famille puisse faire l'exercice de déchiffrer ce texte.

Il me semble évident que le notaire Ponsin se devait d'écrire un texte aussi bien alors qu'il avait un personnage aussi important que Bertrand Lauzéro, à la tête d'une aussi belle fortune, issus d'un avocat en la cour du parlement de Toulouse et lui même avocat dans la même institution !

Bertrand est tellement fortuné qu'il dispose même d'une maison à Toulouse dans laquelle se trouve une somme de 6000 livres destinée à son épouse. A propos d'épouse, Bertrand veille sur cette femme qu'il aime probablement très fort. Il est rare de lire dans un testament des mots d'amour. Par deux fois, Bertrand Lauzéro parle de son épouse "sa très chère femme". Et pour preuve de cet amour il l'a fait légataire universelle et à la mort de cette dernière, ce sera seulement le tour de son fils aîné, Antoine.

Bertrand est le fils de Raymond et de demoiselle de Beaumillé. Il demande d'être enseveli dans le tombeau ouest où se trouve déjà son père Raymond, dans l'église paroissiale de Monfort. Si ce n'est pas le cas, il demande à être enseveli dans le tombeau de sa mère se trouvant dans l'église des Pères de la grande observance à Toulouse. Il demande que soit dite 100 messes dans l'année de son enterrement Il déclare qu'il est marié avec demoiselle Claire de Ferrat sa tendre et chère femme.

Et les enfants ?

Il déclare qu'il a eu 5 enfants à savoir Antoine, Marie-Anne, Jeanne, Françoise et François. Quand le testateur donne ses enfants, c'est toujours par ordre d'apparition. On sait alors qu'Antoine est l'aîné et François le cadet. Ils tous les arrière-petit-enfants de Blasie Broqueville d'Empiroy, juste pour rappeler que si je parle de ce testament, c'est qu'il y a un lien avec ma famille !

Il constitue le somme de 6000 livres qui lui fut constituée par son oncle laquelle constitution se trouve dans la maison qui est sise sur la Grand Rue des filatures à Toulouse. Le nom de cette rue n'existe plus actuellement. Il est donc difficile de situer cette maison.

Au moment de l'élaboration de son testament, Bertrand n'a que des enfants mineures dont certains sont déjà bien engagés dans la vie. Il déclare ainsi qu'il a marié Jeanne Lauzéro, sa fille, à noble Frix (François) de Thomas, sieur de Labarthe et lui avoir constitué la somme de 3000 livres. De ce fait elle renie tout héritage sur son testament d'autant que Bertrand leur a acheté la métairie d'En Capin du labourage de deux prés. Hors Jeanne n'a que 12 ans !

Il donne aussi à sa fille Françoise 1500 livres de son droit légitime d'héritage et reçoit 1500 supplémentaire pour faire 3000 livres au total. Son fils Antoine est au service du roi s'il revient il recevra aussi la somme de 1500 livres. Il a 14 ans ! Son fils François Lauzéro, le cadet reçoit aussi la somme de 1500 livres.

Antoine se maria en 1684 avec Marie de Faudoas et sera l'auteur de la branche des Lauzéro Dantraigue. Je ne connais pas le destin des trois autres membres de la fraterie Lauzéro.



Les initiales de Bertrand Lauzéro

Le 15 août, Bertrand Lauzéro signe un acte de reconnaissance de son dépôt de testament chez le notaire Ponsin.

Sur cet acte, nous avons trois beaux cachets de cire représentant les initiales de Bertrand Lauzéro.

Géry de Broqueville

(1) *Notaire Ponsin côte 3E8983 ([24095-24098](#))*